Base de données sur les étudiants de l'Université Nouvelle de Bruxelles, entre 1894 et 1919

Cette base de données a été conçue grâce à des recherches archivistiques.

Deux dossiers principaux, provenant du fonds d'archives (1Z) sur l'Université Nouvelle de Bruxelles, disponibles aux Archives de l'Université libre de Bruxelles, ont permis sa constitution :

- Les dossiers 247 à 263, soit les bulletins d'inscriptions des étudiants par an, qu'ils remplissent eux-mêmes dans la majorité des cas. Ceux-ci comprennent des informations sur le nom et prénom des étudiants, leur nationalité, leur lieu et date de naissance, leur lieu de résidence, leur parcours éducatif précédent ainsi que leurs études à l'Université Nouvelle. Seules les années académiques 1895-1896, 1897-1898 à 1900-1901 et 1907-1908 à 1918-1919 sont disponibles.
- Les dossiers 264 à 280, soit les cahiers tenus par l'institution reprenant la liste des étudiants inscrits par an. Ceux-ci renseignent le nom et prénom des étudiants, leur nationalité, leur adresse à Bruxelles et leurs études à l'Université Nouvelle. Seules les années 1897-1898 à 1900-1901 et 1902-1903 à 1918-1919 sont disponibles.

À ce titre, nous n'avons pas de trace des inscriptions prises durant les années 1894-1895, 1896-1897 et 1901-1902. En outre, nous n'avons que les cahiers pour les années allant de 1902-1903 à 1907-1908 et ceux-ci donnent beaucoup moins d'informations.

Pour la colonne concernant les diplômes à l'Université Nouvelle, nous avons utilisé, toujours dans le même fonds d'archives :

- Les dossiers 355 et 356, qui sont des listes tenues par l'administration des diplômes obtenus par les étudiants de 1909 à 1919. Quelques cas hors de ces années y sont mentionnés, mais il n'y a aucune possibilité de référencer systématiquement les diplômes obtenus avant 1909. Le grade obtenu par l'étudiant est alors mentionné (quand il est connu) : celui-ci va de satisfaction, distinction, grande distinction et la plus grande distinction, le grade le plus élevé possible selon les normes belges.
- Les dossiers 466 à 548, comprenant les thèses écrites par des étudiants.

Nous avons également utilisé les archives de la Police des Étrangers, dépendant de la Sûreté Publique, ministère de la Justice, disponibles aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, pour compléter les informations sur ces étudiants. Ces archives gardent les dossiers individuels de chaque étranger inscrit dans une commune belge entre 1835 et 1912 (fonds F1649) et après 1912 (fonds F1647). Nous avons retrouvé 726 dossiers correspondant aux étudiants de l'Université Nouvelle, numéro de dossier indiqué dans la dernière colonne de notre base de données (« N° de dossier à la Police des étrangers »). Ces dossiers donnent les informations suivantes :

- Le nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance, dernier domicile à l'étranger, nom des parents, nom de l'époux ou de l'épouse, activité professionnelle, domicile en Belgique.
- Parfois, des indications sur l'activisme politique de ces étudiants, leurs parcours avant ou après leur passage à l'Université Nouvelle (s'ils étaient déjà ou restent en Belgique) ainsi que leur changement d'état-civil (mariage, naissance d'un enfant, décès). Néanmoins, ces dossiers sont très inégaux et ces informations ne sont pas disponibles dans tous les dossiers.

La colonne « Autres informations » reprend un ensemble d'informations diverses qui ne correspondaient pas aux autres colonnes, provenant majoritairement du dossier de la Police des Étrangers ou de sources secondaires, quand elles sont disponibles. Cette colonne informe sur les liens familiaux et le parcours de vie de ces étudiants. Enfin, c'est également là que nous inscrivons si l'étudiant a été inscrit par un tiers à l'Université Nouvelle (information disponible sur le bulletin d'inscription).

Concernant l'orthographe des noms propres, nous avons en très grande majorité gardé l'orthographe des bulletins de l'Université Nouvelle, car ce sont les étudiants qui ont écrit leur propre nom de cette manière. Notons que l'orthographe des noms propres peut varier fortement entre la Police des Étrangers ou les bulletins d'inscriptions de l'Université Nouvelle. En outre, pour les femmes mariées, le nom peut changer. Enfin, pour les personnes connues, l'orthographe admise de nos jours peut être différente de celle utilisée à l'époque. Nous avons alors précisé ces changements entre parenthèse.

Concernant l'orthographe des lieux, nous avons utilisé l'orthographe actuelle, pour éviter toute confusion et par soucis d'harmonisation, les étudiants écrivant les noms d'une même ville de différentes manières. Quand il ne s'agit pas d'une question d'orthographe, mais que le nom de la ville a changé, nous avons indiqué la ville comme elle a été inscrite par l'étudiant, suivi entre crochet du nom actuel, afin de garder trace de ces changements toponymiques.

Notons que ces étudiants ne comprennent pas ceux inscrits aux conférences publiques données à l'Institut des Hautes Études. En effet, une liste de ces inscriptions entre 1895 et 1903 existe dans les dossiers 281 à 286 du fonds de l'Université Nouvelle (1Z) à l'Université libre de Bruxelles, mais il n'y a que le nom, sans autre information. Vu qu'en 1903, ces cours deviennent gratuits, plus aucune liste n'est tenue. En plus d'être donc des données très incomplètes, ces auditeurs et auditrices ne peuvent être comparés aux étudiants s'inscrivant à des cours facultaires, au vu d'implication très diverses.